

MANDAT 528 EG GRDR

ÉTUDE DES « EFFETS ET IMPACT DE L'ACTION DU GRDR EN GUINÉE-BISSAU SUR LES INÉGALITÉS DE GENRE »

Rapport de diagnostic

Version finale - Septembre 2023



Photo 1. © Cheikh Sadibou Sakho, données d'enquête 2023. Maison réhabilitée à Canchungo (Guinée Bissau), dans le cadre du Programme Habitat du GRDR.

Consultant :

Dr Cheikh Sadibou Sakho, anthropologue et sociologue

Expert et formateur | Genre et développement, Budgétisation Sensible au Genre, Genre et Energie, Plaidoyer EFH & Masculinités positives

+221777330363 / cheikh-sadibou.sakho@ugb.edu.sn

Table des matières

Sigles et abréviations	4
Glossaire.....	5
Résumé du travail	7
Introduction, contexte et objectifs de l'étude.....	8
Orientations méthodologiques de l'étude et déroulé de la mission	10
À propos des orientations méthodologiques	10
Démarche et outils de collecte des données	10
Une démarche méthodologique ancrée dans une approche intersectionnelle	11
Acteurs / actrices interrogé-e-s, traitement des données collectées et difficultés rencontrées	11
Résultats phares de l'étude.....	13
Analyse genre de l'intervention du GRDR (dans les localités concernées par l'étude à Canchungo et à Cacheu) à partir de l'angle « Division sexuelle du travail »	14
• Dans le cadre de l'axe « filière huile de palme » : une logique de complémentarité qui ne remet pas en question la division sexuelle patriarcale du travail	14
• Dans le cadre de l'axe « DEL – GVEC – IRMEC » : des appuis et de l'accompagnement insensibles aux enjeux de genre	16
• Dans le cadre de l'axe « Programme Habitat » : focus sur les besoins pratiques des ménages très vulnérables	19
Analyse genre de l'intervention du GRDR (dans les localités concernées par l'étude à Canchungo et à Cacheu) à partir de l'angle « accès aux pouvoirs (empowerment) et à la décision des femmes bénéficiaires »	23
• Dans le cadre de l'axe « filière huile de palme » : des pouvoirs sous réserve	23
• Dans le cadre de l'axe « DEL – GVEC – IRMEC » : des sources et des ressources d'accès aux pouvoirs insuffisantes pour changer les normes de genre	24
• Dans le cadre de l'axe « Programme Habitat » : plus de la fierté que du pouvoir	27
Analyse genre de l'intervention du GRDR (dans les localités concernées par l'étude à Canchungo et à Cacheu) à partir de l'angle « accès et contrôle des ressources productives par les femmes bénéficiaires »	28
• Dans le cadre de l'axe « filière huile de palme » : les femmes ont accès aux ressources que les hommes contrôlent.....	28
• Dans le cadre de l'axe « DEL – GVEC – IRMEC » : un accès/contrôle des ressources sans conséquences transformationnelles sur les rapports de sexe.....	31
• Dans le cadre de l'axe « Programme Habitat » : une analyse genre non opérante	32

Analyse genre de l'intervention du GRDR (dans les localités concernées par l'étude à Canchungo et à Cacheu) à partir de l'angle « dynamiques d'autonomisation économique et sociale des femmes bénéficiaires »	33
• Dans le cadre de l'axe « filière huile de palme » : des dynamiques d'autonomisation économique dans des contextes de domination masculine	33
• Dans le cadre de l'axe « DEL – GVEC – IRMEC » : renforcement des capacités économiques pour l'autonomisation économique et sociale des femmes ?.....	35
• Dans le cadre de l'axe « Programme Habitat » : l'autonomisation comme angle mort	35
Conclusion générale	37
Recommandations	44

Sigles et abréviations

AGR :	Activité génératrice de revenus
CL :	Cadre logique
DEL :	Développement économique local
DST :	Division sexuelle du travail
GVEC :	Groupement villageois d'épargne et de crédit
HDP :	Huile de palme
IRMEC:	Incubateur régional de micro-entreprises IRMEC – Cacheu
ODD :	Objectif de développement durable
ONG :	Organisation non gouvernementale
PGCL :	Programme de gouvernance concerté du Littoral
RH :	Ressources humaines
TDR :	Termes de référence
TOC :	Theory of Change

Glossaire

Analyse genre

- Approche intellectuelle et pratique dont l'objectif est d'explorer les catégories, statuts, rôles, fonctions, responsabilités, etc. différenciés des femmes et des hommes. Une telle exploration permet d'expliciter les niveaux de pouvoir selon les sexes, les privilèges, opportunités et contraintes attachés au sexe, les besoins sexodifférenciés ainsi que les effets de toutes ces différences sur la vie des femmes et celle des hommes.

Approche par la complémentarité

- L'approche par la complémentarité repose sur l'idée que la distinction biologique des sexes induit une différenciation « naturelle » des attributs, des fonctions et des rôles des femmes et des hommes en société. Une telle différenciation constituerait la base de la socialisation des individus, en particulier dans les systèmes patriarcaux.

Besoins pratiques

- En analyse genre, les besoins pratiques représentent les besoins liés aux conditions et rôles sexospécifiques et dont la satisfaction améliore les conditions de vie des femmes et des hommes. Par exemple : l'installation de pompes pour puiser l'eau, la construction de maternité, etc. La satisfaction des besoins pratiques ne change pas la structure des rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes.

Intérêts stratégiques

- En analyse genre, on considère que les intérêts stratégiques sont plus déterminants dans la perspective du changement de la structure des rapports de pouvoir femmes-hommes. On prend en charge les intérêts stratégiques par des actions de capacitation symbolique et pratique. La prise en charge des intérêts stratégiques est un levier pour un développement inclusif, durable et équitable.

Patriarcat

- Cette notion anthropologique fait référence au système socioculturel d'organisation des rapports sociaux dans lequel les pouvoirs et les ressources sont principalement concentrés entre les mains des hommes. Ce système est l'inverse du matriarcat.

Stéréotypes de genre

- Des croyances ancrées et simplistes qui attribuent des traits de caractère et des activités spécifiques. Ils justifient la domination des hommes sur les femmes non

à partir du mode d'organisation de la société, mais comme une situation relevant des caractères naturels des hommes et des femmes.

Résumé du travail

L'intervention du GRDR à Canchungo et Cacheu, particulièrement dans le cadre des axes étudiées dans cette mission d'étude (filiale « Huile de palme », « DEL-IRMEC-GVEC », « Programme Habitat » et « Gouvernance ») produit des effets socioéconomiques importants qui marquent très nettement la qualité de vie des bénéficiaires. Elles/ils ont été nombreux à insister sur les changements qualitatifs que les programmes et projets de l'organisation ont générés dans leurs localités. Ses impacts dans la vie des bénéficiaires, expliquent en partie que le GRDR bénéficie d'un très fort capital d'estime, et de confiance de la part des autorités administratives, des leaders de toutes sortes et des bénéficiaires de son intervention. Cependant, si elle améliore sensiblement les conditions de vie, l'intervention du GRDR dans les zones concernées par cette étude ne produit pas d'effets transformationnels positifs sur les normes de genre qui structurent les localités étudiées et y fondent les inégalités entre les femmes et les hommes. Cette situation s'explique grandement par le fait que l'intervention du GRDR (tous les axes étudiés confondus) est essentiellement centrée sur les besoins pratiques des bénéficiaires et ne prend pas en charge, de manière conséquente, leurs intérêts stratégiques sexospécifiques ; lesquels sont plus à remettre en question les structures patriarcales et inégalitaires des rapports sociaux de sexe à Canchungo et à Cacheu. Or, les inégalités de genre obèrent les efforts de développement inclusif et durable dans lesquels s'investit le GRDR. Elles travestissent les interventions de développement de l'organisation en en faisant des enjeux d'une compétition sociale à armes inégales et grandement non explicite (entre les bénéficiaires : femmes, hommes, filles, garçons, dans leurs diversités). Mais la bonne perception dont bénéficie le GRDR (fruit de l'engagement extraordinaire de ses équipes sur le terrain) ainsi que le caractère historique de son implantation dans les zones étudiées le rendent pleinement légitime à porter des orientations stratégiques fortes permettant d'asseoir des modalités d'un développement plus durable et encore plus inclusif. Pour ce faire, l'intervention du GRDR ne peut pas faire l'économie d'une institutionnalisation d'une approche transversale du genre, autant pour ce qui est du fonctionnement de l'organisation elle-même que pour ce qui concerne l'exécution de ses programmes et projets de développement.

Introduction, contexte et objectifs de l'étude

En ce qu'elle s'inscrit dans une tradition d'interventions de développement axées sur la citoyenneté et la durabilité, l'action du GRDR offre un terreau fertile à l'articulation entre les ODD 5 (égalité des sexes), 8 (Travail décent et croissance économique), 10 (Réduction des inégalités) et 11 (Villes et communautés durables), entre autres. Ce d'autant plus que la prise en compte transversale des enjeux de genre et d'égalité des sexes est un facteur important de promotion de l'inclusion, de la participation responsable et de la citoyenneté ; lesquelles sont constitutifs des défis majeurs du développement durable. Mais prendre sérieusement en compte les enjeux de genre, nécessite d'opérer un regard critique sur ses actions et de se projeter dans des dynamiques innovantes permettant de penser et d'agir différemment. En s'engageant, avec ce mandat, dans une volonté de rendre transversale la prise en compte de ces enjeux majeurs, le GRDR se montre conscient des exigences de transformations (autant en termes structurels qu'en termes de pratiques de développement) inhérentes à l'exercice. C'est peut-être ce qui explique que l'organisation souhaite, *« se questionner sur notre compréhension, notre approche, nos actions et les changements et dynamiques des territoires et parties prenante sur la dimension genre, est devenu un enjeu stratégique. »* **(Extrait des TDR de l'appel à candidatures pour ce mandat)**

Ce faisant, le GRDR se montre soucieux du fait que les enjeux de développement sont multi déterminés et multi factoriels. Ils sont traversés et structurés par des rapports sociaux de sexe qui n'influencent pas de la même façon la vie des femmes, celles des hommes, celles des filles et celle des garçons. Il en est d'autant plus ainsi que ces enjeux viennent s'actualiser dans des contextes déjà structurés par des inégalités de sexes inhérentes à des configurations sociales locales fondées sur le patriarcat. C'est le cas notamment des zones cibles de cette étude à Canchungo et à Cacheu (Guinée-Bissau) dans lesquelles ont été questionnées les approches et les démarche du GRDR, de même que les effets globaux de son intervention sur les dynamiques des rapports sociaux de sexe et sur celles socioéconomiques locales.

Dans cette perspective, cette étude établit les effets/impacts de l'action du GRDR sur les inégalités de genre en Guinée-Bissau, en particulier chez les bénéficiaires à Canchungo et

à Cacheu. De manière pratique, les visites des sites d'exécution des programmes/projets étudiés à Canchungo (Axe « Programme Habitat » et axe « DEL-IRMEC-GVEC » et à Cacheu (axe « Filière Huile de palme ») ont permis d'avoir une connaissance pratique de l'intervention du GRDR et de ses effets sur les rapports sociaux de pouvoir liés au sexe (production, reproduction, maintien, résorption, etc., des inégalités notamment) qui organisent la vie des populations bénéficiaires dans les contextes concernés. La situation ainsi établie alimente l'analyse critique des pratiques et des approches d'intervention du GRDR ; en particulier en matière d'intégration transversale effective des enjeux d'égalité des sexes.

Orientations méthodologiques de l'étude et déroulé de la mission

À propos des orientations méthodologiques

Les orientations méthodologiques de cette étude ont été pensées dans une démarche participative. Cela tient au caractère novateur de la mission pour le GRDR et à la volonté de l'organisation de s'inscrire dans une logique de co-construction des démarches de recherche et des enseignements à produire à partir d'elles. Cette démarche participative a été adossée à une approche intersectionnelle visant à tenir en considération la complexité des enjeux en question, de même que celle des contextes locaux dans lesquels se déploient les activités du GRDR. En effet, ce dernier se montre soucieux de questionner les structurations sociales, symboliques comme matérielles, qui fondent les inégalités de genre, les cadrent et en conditionnent la reproduction et le maintien. Ces inégalités sont ainsi socialement inter-liées et il est impératif de les envisager sous ce rapport pour espérer avoir un quelconque effet sur elles.

Cette volonté de complexité du GRDR oblige de tenir compte du fait que les sujets sociaux se construisent à l'intersection de plusieurs formes et sources de catégorisation sociale (classe, ethnie, situation matrimoniale, âge, habilités corporelles, lieu d'origine, sexe, croyances, etc.) lesquelles déterminent et conditionnent les stratifications sociales, les discriminations, les inégalités, etc., qu'elles vivent. Dès lors, il importait d'éviter tout réductionnisme dans la collecte des données et leur analyse et d'envisager les rapports sociaux étudiés ici dans l'articulation des différentes sources et formes de catégorisation sociale pertinentes selon les contextes en question. C'est pour aller dans ce sens que l'approche intersectionnelle a été transversale à toute l'articulation méthodologique de l'étude.

Démarche et outils de collecte des données

Concrètement, l'exécution méthodologique de l'étude a débuté par la phase cadrage de la mission de terrain qui a engagé le GRDR et le consultant dans des réunions virtuelles, des échanges sur la planification de la mission, une détermination des terrains à visiter ainsi

que sur l'organisation des sessions de collecte des données. L'enquête de terrain a été principalement conduite à travers une démarche qualitative. Ce choix s'explique par les objectifs de recueil de perceptions, de représentations et de discours sur les pratiques et de pratiques des différentes parties prenantes qui lui ont été assignés. Dans ce cadre, la collecte des données s'est faite par le biais de la combinaison de l'observation participante, des entretiens semi-structurés individuels, des focus-group et des discussions informelles.

Ces éléments ont été renforcés par la tenue d'une session collective et participative de débriefing avec les équipes du GRDR (responsables des programmes ciblés et autres membres).

Une démarche méthodologique ancrée dans une approche intersectionnelle

La prise en considération de la complexité des enjeux en question, de même que celle des contextes locaux étudiés a guidé la démarche de collecte des données lors de la phase de terrain. Cela est en cohérence avec les exigences du GRDR qui, avec cette étude, se montre soucieux de questionner les structurations sociales, symboliques comme matérielles, qui fondent les inégalités de genre, les cadrent et en conditionnent la reproduction et le maintien. Ces inégalités sont ainsi socialement inter-liées et il est donc impératif de les envisager sous ce rapport pour espérer avoir un quelconque effet sur elles. Dès lors, la collecte des données s'est faite dans un souci permanent d'éviter tout réductionnisme. Ce souci a également été présent dans l'analyse dans laquelle l'on s'est efforcé de toujours envisager les rapports sociaux dans leur complexité.

Acteurs / actrices interrogé-e-s, traitement des données collectées et difficultés rencontrées

Les données de terrain ont été collectées auprès d'acteurs diversifiés incluant, des membres de l'équipe du GRDR, bénéficiaires dans les différentes filières étudiées à Canchungo et Cacheu, des autorités administratives de Canchungo, des membres de

plusieurs comités de quartier de Canchungo, les membres du Conseil d'orientation stratégique et du Conseil consultatif du GRDR.

Les données recueillies ont été traitées au moyen des techniques d'analyse de contenu (par exemple : revue, classification en catégories analysables, comparaison et interprétation, entre autres).

Globalement, la collecte des données s'est très bien passée et a abouti aux résultats escomptés. Comme prévu, compte tenu des contextes de l'étude, les enjeux de traduction et d'interprétariat ont constitué les seules difficultés rencontrées. Elles ont été surmontées de manière satisfaisante grâce à la remarquable implication des membres de l'équipe du GRDR en charge des différents projets étudiés.

Résultats phares de l'étude



Photo 2. © Cheikh Sadibou Sakho, données d'enquête 2023. Séance de restitution et de discussion critique des résultats préliminaires (premières analyses) à la suite du travail de terrain auprès des bénéficiaires de l'intervention du GRDR.

L'analyse de l'intervention du GRDR présentée ici est structurée autour des thématiques majeures de genre suivantes : division sexuelle du travail, accès aux pouvoirs, accès à la décision, accès et contrôle des ressources de production économique, autonomisation économique et sociale. Chacune des filières concernées par l'étude a été explorée au travers de ces thématiques. Les résultats permettent d'avoir une vue d'ensemble, relativement bien fournie, des effets de l'intervention du GRDR sur les rapports sociaux de sexe qui structurent la vie et les cadres de vie des bénéficiaires interrogé-e-s à Canchungo et Cacheu.

Analyse genre de l'intervention du GRDR (dans les localités concernées par l'étude à Canchungo et à Cacheu) à partir de l'angle « Division sexuelle du travail »

Le travail est une réalité (un fait) éminemment sociale car il est le produit des dynamiques multiples et diversifiées de construction sociale. À ce titre, il est déterminé par les liens sociaux qu'il participe, en retour, à façonner. C'est la raison pour laquelle, dans toutes les sociétés, le travail est l'objet de représentations et véhicule des valeurs sociales. C'est le cas en particulier dans les localités visitées à Canchungo et à Cacheu, lors de la collecte des données de cette étude. On le perçoit dans les propos de cette personne interrogée dans ce cadre :

« ... s'occuper à un travail est important car le travail donne sens à notre vie. Celui qui ne travaille pas n'a pas de perspectives sociales... » (Extrait d'entretien. Enquêtée, membre du GVEC de RENO)

Ces propos confirment les enseignements en sciences sociales qui explicitent le caractère organisateur des rapports sociaux du travail. Ce caractère s'exprime, en particulier, dans ce que l'on appelle la division sexuelle du travail laquelle se fonde sur le principe d'une différenciation des tâches, des fonctions, des responsabilités, métiers, etc., selon le sexe. La division sexuelle du travail est ainsi éminemment genrée. Sous cet angle d'analyse, les principales questions directrices de l'étude ont été les suivantes : Quels sont les effets majeurs de l'action du GRDR (dans le cadre des axes d'interventions analysés (filière HDP, DEL-GVEC-IRMEC et Programme Habitat) sur la division sexuelle du travail dans les localités visitées ? En quoi ces effets affectent-ils les rapports de genre dans les localités visitées ? Quelles sont les perspectives d'évolution de ces rapports ?

- ***Dans le cadre de l'axe « filière huile de palme » : une logique de complémentarité qui ne remet pas en question la division sexuelle patriarcale du travail***

Les données collectées sur le terrain révèlent que le travail dans la filière HDP est régi par une logique de complémentarité des sexes. Celle-ci se fonde sur des croyances qui soutiennent que les différences biologiques et anatomiques entre les femmes et les

hommes sont le socle d'une différenciation incontestable d'attributs, de fonctions, de tâches, de rôles, entre ces derniers. Ce faisant, il existerait des tâches dédiées aux femmes car correspondant à leurs spécificités biologiques et anatomiques et d'autres dédiées aux hommes selon les mêmes critères. Les propos d'enquêtés qui suivent sont illustratifs de ces croyances :

- « *Dieu a décidé que ce sont les hommes qui savent grimper.* » **(Extrait d'entretien. Enquêtrice, membre de l'unité de CAPO UNIDO)**
- « Les femmes ne peuvent pas grimper sur les palmiers en raison de leurs formes. » **(Extrait d'entretien. Enquêtrice, membre de l'unité de CATEL MBAYE)**
- « Grimper sur les palmiers est dangereux, c'est un travail d'homme. » **(Extrait d'entretien. Enquêté, interrogé lors de la visite de l'association de BURNI BALANTE)**
- « Ce sont les hommes qui savent cueillir les graines. Les femmes savent les transformer en multiples produits de grande valeur. A chacun son travail. » **(Extrait d'entretien. Enquêtrice, membre de l'association de BURNI BALANTE)**

On le voit, ces propos traduisent des croyances profondes et des représentations socialement bien ancrées. Ces dernières sont portées par des stéréotypes de genre qui véhiculent, entre autres, l'image de femmes faibles, incapables d'exécuter des tâches qui requièrent de la force physique et mentale, de la détermination, du courage, etc., et surtout l'image de femmes inaptes à assumer des fonctions fondamentales de base (en bonne partie liées aux fonctions productives), souvent plus valorisantes en société. Par exemple, dans la filière HDP, les tâches de cueillette des noix de palme sont plus valorisantes (économiquement comme socialement) que les tâches de transformation de ces fruits. En outre, les tâches de transformation dépendent structurellement et substantiellement des tâches de cueillette. Cette situation conforte les logiques sociales de la complémentarité des tâches réparties entre les femmes et les hommes. Or ces dernières logiques cachent souvent des iniquités et des inégalités de genres, notamment ce qui concerne les bénéfices matériels et immatériels attachés aux tâches assignées. Par ailleurs, les données montrent que les logiques de la complémentarité des sexes, dans les contextes étudiés, déterminent un cycle social de dépendance des femmes vis-à-vis des hommes qui reproduit et pérennise les privilèges masculins. Globalement en effet, dans les systèmes patriarcaux comme c'est le cas dans les localités de l'intervention du GRDR à Canchungo et à Cacheu, la division sexuelle du travail repose sur le principe de

séparation complémentaire tel que vu et sur celui de la hiérarchisation qui donne de la valeur aux tâches des hommes au détriment de celles des femmes.

Dès lors, il apparaît que l'intervention du GRDR, au profit des bénéficiaires dans la filière HDP ne déconstruit pas les logiques locales de la division sexuelle du travail dans les contextes visités à Canchungo et Cacheu. En effet, les actions initiées sont essentiellement orientées vers les besoins pratiques. Ces derniers peuvent en général être satisfaits par des apports matériels et même en connaissance dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie ou de travail des bénéficiaires. Si elle apporte du changement (parfois vu positivement comme c'est le cas chez la plupart des bénéficiaires à Canchungo et Cacheu), l'orientation vers les besoins pratiques ne remet pas en question la structure des rapports de pouvoir, la configuration des registres de dominations, la distribution des ressources, des pouvoirs, etc. Elle n'a donc pas d'incidences stratégiques susceptibles d'aboutir à des transformations politiques vers plus d'égalité de sexe. En ne prenant pas en considération les enjeux de la division sexuelle du travail dans la filière HDP, l'intervention du GRDR contribue, malgré elle et peut-être à l'insu de l'organisation elle-même, à renforcer la structuration traditionnelle et patriarcale des tâches ; laquelle représente un levier important du système de production et de reproduction des inégalités de genre affectant prioritairement les femmes.

Il faut toutefois souligner que l'intervention du GRDR dans ce secteur, « *en renforçant la rentabilité et améliorant le pouvoir d'achat des femmes, en ouvrant aux femmes les possibilités de s'exprimer dans le cadre de concertation, en accordant un rôle prépondérant aux femmes dans la préservation des palmeraies, en renforçant leur autonomie* » (**Extrait de propos d'un responsable local du GRDR**), présente de réelles potentialités d'orientations et d'actions transformatives des normes inégalitaires de genre. Pour cela importe de lui donner une perspective stratégique axée sur ces enjeux.

- ***Dans le cadre de l'axe « DEL - GVEC - IRMEC) » : des appuis et de l'accompagnement insensibles aux enjeux de genre***

Les personnes interrogées, dans ce cadre, ont toutes une bonne perception de l'intervention du GRDR dans le développement de leur AGR ou dans la structuration de leurs organisations, notamment pour ce qui concerne les femmes membres des GVEC visités. Mais, les données montrent que cette intervention est insensible à ses effets sur les rapports sociaux de sexe qui structurent la vie des bénéficiaires, dans leurs groupes sociaux ou sein de leurs ménages. Concernant le sous axe "DEL - IRMEC", les financements donnés visent, pour illustrations, des activités comme la transformation et vente de produits agricoles (pour une femme), la transformation et le commerce de poissons (pour une femme), le développement d'un salon de coiffure homme (pour un homme) ou l'ouverture d'un magasin d'articles de menuiserie métallique (pour un homme). Relativement au sous axe "GVEC", autant la structuration que les orientations des groupements restent classiques avec une présence quasi exclusive de femmes s'activant dans une sorte de tontine améliorée, dont l'envergure dépend pour beaucoup de la capacité, encore faible, de mobilisation financière des femmes. Certes, certaines femmes des GVEC arrivent à booster leurs activités mais cela ne semble pas avoir d'incidences sur les déséquilibres dans les rapports sociaux de sexe dans leurs localités.



Photo 3. © Cheikh Sadibou Sakho, données d'enquête 2023. Les femmes du GVEC de BETAM (Canchungo, Guinée Bissau) se réunissent pour faire l'état des lieux de leur caisse, collecter les cotisations des membres et les remboursements ainsi que pour attribuer les nouveaux crédits.

On peut relever ici que l'intervention du GRDR n'interroge pas les dimensions socialement structurantes des activités promues à la faveur des femmes. Il en est de même pour celles promues à la faveur des hommes. C'est la raison pour laquelle elle n'interroge pas, pour la remettre en question (ou la transformer), la reproduction du modèle patriarcal de division sexuelle du travail impliqué dans les activités soutenues. Cela s'entend d'ailleurs dans les propos de cet agent à l'IRMEC : « *Nous partons des besoins exprimés par les bénéficiaires.* » (Extrait d'entretien. Enquête, Agent à l'IRMEC)

A l'évidence, ces propos sont formulés sans tenir en considération le fait que les besoins sont des construits sociaux qui sont déterminés par les canaux de la socialisation. Les besoins sont ainsi et toujours sexodifférenciés. Dans les contextes patriarcaux, ils sont hiérarchisés selon des normes de genre favorables aux hommes. S'y ajoute que l'expression des besoins (conscience, capacités, opportunités, etc.) en elle-même est une compétence sociale régie également par les mêmes normes. Ne pas tenir compte de cette

dimension critique de l'expression des besoins aboutit, en général, au maintien et au renforcement des inégalités entre les hommes et les femmes dans les contextes où elle se déploie. C'est le cas de l'intervention du GRDR, via l'IRMEC.

- ***Dans le cadre de l'axe « Programme Habitat » : focus sur les besoins pratiques des ménages très vulnérables***

Cet axe a été exploré à travers le programme de promotion et de réalisation d'un habitat durable au profit des familles vulnérables de la ville de Canchungo. Il s'agit concrètement de l'exécution de programmes de rénovation complète (phase 1 avec 110 maisons concernées) ou de rénovation partielle (phase 2 (avec 220 maisons concernées) et 3 (phase en cours avec 50 maisons concernées) de maisons sélectionnées en fonction du critère principal de vulnérabilité. Les données collectées, à ce propos, sont éloquentes en ce qui concerne la perception très positive que les bénéficiaires rencontrés ont de ce programme. Qu'il s'agisse des femmes ou des hommes, les populations ont largement salué les réalisations du Programme Habitat et ont exprimé leur satisfaction quant aux effets de ce programme sur l'amélioration de leurs conditions matérielle de vie. Les propos suivants sont illustratifs de cet état de fait.

- « *Merci au GRDR pour son action. Maintenant je possède une bonne maison. Je n'ai plus peur des intempéries.* » **(Extrait d'entretien. Enquêtée, bénéficiaire de la réhabilitation complète)**
- « *A travers ce projet (Programme Habitat), le GRDR m'a rendu ma dignité. Je peux maintenant recevoir chez moi des gens sans avoir honte de l'état de ma maison.* » **(Extrait d'entretien. Enquêtée, bénéficiaire de la réhabilitation partielle)**

Des expressions de ce type sont souvent revenues lors des entretiens avec les bénéficiaires, témoignant ainsi du caractère socialement impactant du Programme Habitat dans les zones concernées à Canchungo.

Malgré son fort impact social, l'analyse des données collectées montre très clairement que le Programme Habitat n'a pas d'effets significatifs sur la transformation des normes de genre qui structurent la division sexuelle du travail dans les localités concernées. Ce

faisant, il n'a pas d'effets significatifs pour le changement des rapports sociaux de sexe vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes. Ceci n'est pas surprenant au regard de son focus principal sur la vulnérabilité. De plus, cela correspond à l'orientation globalement insensible au genre des interventions du GRDR dans les zones cibles de cette étude. Cet extrait des TDR de l'étude en donne d'ailleurs une certaine idée.

« Les inégalités de genre ne sont pas prises en compte de manière « explicite » dans la conceptualisation de notre intervention, dans l'animation de nos activités. Nos ambitions sur ce thème demeurent peu affirmées et chiffrées dans les indicateurs de résultat, si ce n'est en visant un équilibre hommes/femmes parmi les bénéficiaires finaux des activités économiques et de rénovation de l'habitat, conditionné par les préoccupations des bailleurs. » **(Extrait des TDR de l'appel à candidatures pour ce mandat)**

Le point d'entrée du Programme Habitat est la vulnérabilité. En soi, cette notion peut être pertinente pour adresser des défis urgents de même nature que ceux du programme. En effet, dans les ménages visités à Canchungo, les bénéficiaires sont en général marqués par les caractéristiques comme :

- La faiblesse voire l'absence de capital humain : des bénéficiaires ayant un niveau d'éducation faible ou inexistant et n'ayant souvent pas développé de compétences valorisées sur le marché locale de l'emploi ;
- La précarité, voire l'extrême précarité, des revenus : des bénéficiaires pauvres n'ayant pas de sources de revenus stables ;
- Le défaut d'intégration dans le marché du travail : des bénéficiaires ne travaillant pas en général ;
- L'absence de conjoint-e actif/active : un-e conjoint-e décédé-e ou parti-e ;
- La faiblesse de l'intégration dans des réseaux sociaux forts : des bénéficiaires peu intégrés aux réseaux locaux de solidarité.

Mais, la prise en compte de ces facteurs, quoiqu'ayant des effets importants dans l'amélioration de la vie des bénéficiaires, ne suffit pas pour produire des transformations dans les normes de genre et dans la structuration de la division sexuelle du travail chez les bénéficiaires. Tout comme l'intervention dans le cadre de l'axe « filière HDP » est orientée sur les besoins pratiques des bénéficiaires, les interventions du GRDR dans le cadre du Programme Habitat sont centrées sur les besoins pratiques des ménages très vulnérables au détriment des intérêts stratégiques de transformation des normes de

genre relatives par exemple à l'accès au foncier, l'accès à la propriété, les questions d'héritages des terres, etc. S'y ajoute que dans l'approche du programme, la vulnérabilité est plus vue comme un état. C'est ce qui explique que les processus sociaux, économiques, politiques, culturels de vulnérabilisation qui ont amené les personnes concernées à se trouver dans les situations de fragilité prises en charge ne sont pas directement et effectivement interrogés dans le cadre de ce programme. Or, en s'inscrivant dans une telle approche, le programme reste neutre sur les causes fondamentales de la vulnérabilité des bénéficiaires et invisibilise ainsi les facteurs qui la déterminent. Une telle façon d'opérer comporte le risque de creuser les écarts entre les bénéficiaires en renforçant les systèmes sociaux locaux de production et de reproduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

Il faut ajouter qu'un des volets de ce programme se constitue par les actions visant à renforcer l'accès à l'eau potable dans les zones d'intervention à Canchungo. Quelques pompes à eau, gérées et exploitées par les bénéficiaires sont installées dans certains quartiers. Une augmentation du nombre des installations est d'ailleurs envisagée, d'après les animateurs du GRDR interrogés. Mais ces actions, quoiqu'utiles pour les bénéficiaires qui les saluent grandement d'ailleurs, s'inscrivent pleinement dans le prolongement de l'approche consistant à privilégier la prise en charge des besoins pratiques au détriment des intérêts stratégiques de transformation des normes de genre qui prédéterminent les femmes à se voir principalement assignées les corvées domestiques, notamment les corvées d'eau.



Photo 4. © Cheikh Sadibou Sakho, données d'enquête 2023. Les améliorations des conditions d'accès à l'eau potable ne change pas les rôles de genre autour des corvées domestiques, notamment la corvée d'eau.

Toutes ces raisons amènent à aboutir ici à la même conclusion selon laquelle si le programme apporte des changements matériels et symboliques positifs et significatifs pour les bénéficiaires, il ne permet pas de remettre en question et de changer la structure des rapports de pouvoir, la configuration des registres de domination, la distribution des ressources, des pouvoirs, etc., qui déterminent la vie sociale des bénéficiaires à Canchungo. Dès lors, il n'a pas d'incidences stratégiques susceptibles d'aboutir à des transformations politiques vers plus d'égalité entre les sexes.

Analyse genre de l'intervention du GRDR (dans les localités concernées par l'étude à Canchungo et à Cacheu) à partir de l'angle « accès aux pouvoirs (empowerment) et à la décision des femmes bénéficiaires »

Les contextes visités à Canchungo et à Cacheu sont structurés par le patriarcat. Ce système social se singularise par le fait de concentrer les pouvoirs et les ressources entre les mains des hommes et par l'accaparement masculin de la décision. Pour cette raison l'analyse genre de l'intervention du GRDR dans la zone ne peut se soustraire à problématique de la distribution du ou des pouvoir-s et notamment de la problématique relative aux contraintes d'accès et de contrôle du ou des pouvoir-s chez les femmes bénéficiaires. Ces problématiques participent de celle de l'empowerment, laquelle est aussi importante que délicate. En effet, la transformation sociale vers l'accès égal aux sources et aux ressources de pouvoir ne se décrète pas. Au contraire, elle est le produit d'un long processus de prise de conscience et d'initiatives positives dont sont responsables autant les femmes que les hommes. Sous cet angle d'analyse, les principales questions directrices de l'étude ont été les suivantes : Quels sont les effets majeurs de l'action du GRDR (dans le cadre des axes d'interventions analysés (filière HDP, DEL-GVEC-IRMEC et Programme Habitat) sur l'accès aux pouvoirs et à la décision des femmes bénéficiaires dans les localités visitées ? En quoi ces effets affectent-ils les rapports de genre dans les localités visitées ? Quelles sont les perspectives d'évolution de ces rapports ?

- ***Dans le cadre de l'axe « filière huile de palme » : des pouvoirs sous réserve***

Les événements significatifs dans l'exploitation économique dans cette filière sont la cueillette des noix de palme, la transformation/valorisation des noix et la commercialisation des produits de la transformation (en particulier l'huile de palme). Ces événements distincts représentent autant de moments de prise de pouvoir pour les bénéficiaires des interventions. Mais comme on l'a vu en ce qui concerne la DST dans cette filière, suivant les logiques de la complémentarité, les hommes se voient socialement assignés les tâches de base de cueillette dont dépendent les autres événements

significatifs de cette filière. A la question de savoir comment est organisée l'exploitation de ressources dans cette filière, la plupart des répondantes ont bien explicité la centralité des hommes (les locaux (hommes des ménages) ou les saisonniers) dans le processus, notamment pour ce qui est de la cueillette des noix de palme. Quoique travaillant suivant les commandes des transformatrices, ces hommes assument et assurent un rôle structurellement déterminant les processus d'exploitation des ressources dans cette filière. Cette situation renforce leur marge de pouvoir symbolique (et même matériel, malgré les gains économiques parfois dérisoires qu'ils en retirent.). Le reste des événements significatifs (transformation/valorisation et commercialisation) est contrôlé par les femmes, d'après les points de vue exprimés par les enquêtées. Les données recueillies permettent de dire que les processus d'exploitation des ressources dans la filière HDP, tout comme la gestion des revenus qui en découlent ne sont pas complètement contrôlés par les femmes interrogées, qu'elles disposent d'unités de transformation comme c'est le cas pour CAPO UNIDO et pour CATEL MBAYE ou qu'elles n'en disposent pas comme c'est le cas à BURNI BALANTE. Cette situation laisse penser que les efforts d'accompagnement de ces femmes doivent être poursuivis et renforcés car l'empowerment suppose le contrôle global par l'individu des événements qui le concernent.

Dans tous les cas, les diverses formes de l'intervention du GRDR dans cette filière (accompagnement, installation d'unités, etc.) n'ont pas d'effets significatifs dans la redistribution sociale des pouvoirs et de l'accès à la décision. Même si l'intervention permet aux bénéficiaires d'avoir un meilleur accès aux sources et aux ressources du pouvoir, elle ne semble pas encore avoir suffisamment d'étoffe et d'engagement politique pour le changement des normes de genre qui pourraient amener les bénéficiaires femmes vers un empowerment vécu.

- ***Dans le cadre de l'axe « DEL – GVEC – IRMEC » : des sources et des ressources d'accès aux pouvoirs insuffisantes pour changer les normes de genre***

Au regard des données collectées auprès des porteurs et des porteuses de projets soutenu-e-s dans le cadre de IRMEC, les financements octroyés, quoiqu'intéressants, semblent peu conséquents et, surtout, sont homogénéisants. Par exemple, la même somme de 340000 XOF a été attribuée à des bénéficiaires pour des activités différentes telles que :

- Transformation et vente de produits agricoles (pour une femme)
- Commerce de poissons (pour une femme)
- Salon de coiffure homme (pour un homme)
- Magasin d'articles de menuiserie métallique (pour un homme)

D'une part, ces cas sont symptomatiques des logiques habituelles de financement des micro-entreprises à savoir un très petit financement individuel, souvent incapable de faire décoller sérieusement une activité économique à fort impact sur le développement collectif. De telles logiques sont inaptes à produire des changements significatifs dans la vie des plus pauvres, en particulier dans la vie des femmes. Au contraire, comme elles sont la cible favorite des « petits financements », elles vont davantage s'enfoncer dans la précarité car, en plus d'être peu conséquents, ces financements se fondent sur des modalités souvent insensibles aux contraintes sexo-différenciées. Du point de vue des normes de genre, ce système de financement fragilise davantage les femmes bénéficiaires de Canchungo : lesquels doivent allier les contraintes de leur assignation aux rôles reproductifs à celles d'activités génératrices de revenus (AGR) très faiblement décisives. D'autre part, ces cas montrent que les financements sont octroyés dans des logiques homogénéisantes qui ne tiennent compte ni de la différence des besoins en fonction des activités à financer, ni de la différence des contraintes sexospécifiques d'accès aux ressources de production économique. On se trouve là face à des modes d'action insensibles aux enjeux genre dans l'accès aux sources et aux ressources de pouvoirs.

L'intervention dans le cadre de l'appui aux GVEC est tout aussi problématique quant à sa capacité à pousser vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes de Canchungo des normes de genre. D'un côté, que l'on considère le GVEC de RENO, celui de BETAM ou celui de BINHANTE, ces groupements paraissent n'être que des copies les uns des autres, y

compris dans le discours des membres relativement à leurs problèmes de développement. S'il est vrai que beaucoup de ces problèmes sont transversaux, la similitude des façons de s'y rapporter malgré des cadres de contraintes différents a paru surprenante, à l'analyse des données collectées. Cela peut dénoter une logique de « modèle » axé sur la répliquabilité et qui n'interroge pas fondamentalement les structurations des rapports sociaux. De l'autre côté, même si les femmes interrogées sur le terrain semblent contrôler le pouvoir dans les GVEC visités, il est difficile d'envisager comment ce « *pouvoir limité* » (**Extrait d'entretien. Enquêtée, bénéficiaire membre du GVEC de BINHANTE**) peut affecter leurs cadres ordinaires de vie (ménages, familles, quartiers, communautés, etc.). S'y ajoute que la distribution du pouvoir au sein même des GVEC suit les canaux du modèle patriarcal, privilégiant les femmes ayant plus de capital humain et/ou social. Sur l'accès à la décision dans les ménages, les femmes interrogées sont quasiment unanimes à considérer que les possibilités économiques que leur offre les GVEC n'occasionne pas des changements dans les logiques socioculturelles qui subordonnent les femmes aux hommes.



Photo 5. © Cheikh Sadibou Sakho, données d'enquête 2023. Séance de travail avec les femmes du GVEC de BINHANTE (Canchungo, Guinée Bissau). Les membres, silencieuses, ont acquiescé à toutes les réponses données par leur présidente : un signe éloquent de la captation du pouvoir par les leaders (femmes ou hommes).

En ce qui concerne la distribution du pouvoir, il faut souligner par ailleurs que l'on observe des relations de pouvoirs asymétriques entre les représentants du GRDR (travailleurs, partenaires, consultants, etc.) et les bénéficiaires. Cette asymétrie de pouvoir non problématisée s'illustre principalement par des comportements

conformistes chez les bénéficiaires qui voient dans le GRDR et ses alliés des voies de salut face aux effets difficiles de la pauvreté. En cela, le GRDR n'échappe pas aux conséquences sociales et politiques de son identité d'ONG de développement.

- ***Dans le cadre de l'axe « Programme Habitat » : plus de la fierté que du pouvoir***

Comme vu antérieurement, l'objectif du Programme Habitat n'est pas de donner du pouvoir aux bénéficiaires (aux femmes notamment). Mais incidemment la réhabilitation complète ou partielle des maisons des bénéficiaires se répercute positivement sur les perceptions que les populations de leurs quartiers ou communautés ont d'eux ainsi que sur celles qu'elles/ils ont d'eux-mêmes. La plupart des bénéficiaires interrogés expriment une sorte de sentiment de fierté à la suite de la réhabilitation de leurs maisons. Cependant un tel sentiment n'offre pas de prise sur les pouvoirs de décisions dans la communauté.

En ce qui concerne les normes de genre, l'analyse des données collectées ne permet pas soutenir que la réhabilitation des maisons, en particulier lorsque le bénéficiaire est une femme, redéfinit les rapports de pouvoirs entre les sexes au sein des ménages. Cela tient, d'une part, à l'orientation du Programme Habitat sur les besoins pratiques de bénéficiaires vulnérables déjà critiquée antérieurement. D'autre part cela se comprend aussi par le fait que les normes de genre qui régissent l'accès aux pouvoirs dans les localités étudiées à Canchungo transcendent les cadres sociaux des ménages bénéficiaires du programme. Il est vrai que *« le nombre de responsables de ménage accompagnés est significatif et dénote d'une certaine orientation du projet visant à donner du pouvoir et à repositionner les femmes dans un contexte dominé par le patriarcat »* (**Extrait de propos d'un responsable local du GRDR**) mais, si la tendance actuelle d'exécution du programme se poursuit, rien ne permet de penser qu'il aura des effets positifs significatifs durables en ce qui concerne l'accès aux pouvoirs (sources et ressources) des femmes bénéficiaires.

Analyse genre de l'intervention du GRDR (dans les localités concernées par l'étude à Canchungo et à Cacheu) à partir de l'angle « accès et contrôle des ressources productives par les femmes bénéficiaires »

Les femmes bénéficiaires de l'intervention du GRDR à Canchungo et Cacheu sont principalement actives dans les tâches de production (qui concernent les activités relatives aux enjeux de production économique), dans les tâches de reproduction (qui concernent les activités relatives à la reproduction matérielle et symbolique de la société (enfantement, travail domestique, soins divers au ménage et à ses membres, éducation, etc.) et dans les tâches communautaire de représentation (qui concernent l'organisation des activités collectives comme les cérémonies, les activités de services à la communauté, etc.). Toutes ces sphères d'activités sont traversées par de fortes problématiques de genre relatives, notamment aux enjeux d'inégalités des sexes dans l'accès et le contrôle des ressources de production économique. Sous cet angle d'analyse, les principales questions directrices de l'étude ont été les suivantes : Quels sont les effets majeurs de l'action du GRDR (dans le cadre des axes d'interventions analysés (filière HDP, DEL-GVEC-IRMEC et Programme Habitat) sur l'accès et le contrôle des ressources de production économique par les femmes bénéficiaires dans les localités visitées ? En quoi ces effets affectent-ils les rapports de genre dans les localités visitées ? Quelles sont les perspectives d'évolution de ces rapports ?

- ***Dans le cadre de l'axe « filière huile de palme » : les femmes ont accès aux ressources que les hommes contrôlent***

Dans cette filière, les ressources productives les plus significatives sont attachées à la sphère des tâches de production. Ces ressources sont essentiellement constituées par les terres, les palmiers exploitables, la main d'œuvre, les finances et les unités de transformation. Les données recueillies, permettent d'établir les deux tableaux suivants, relatifs aux enjeux genre d'accès et de contrôle de ces ressources.

Tableau 1 : Accès et contrôle des ressources productives dans la filière HDP

Quelles ressources productives ?	Qui a accès aux ressources productives ?		Qui contrôle les ressources productives ?	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Terres	X	X		X
Palmiers	X	X		X
Main d'œuvre	X	X	X	X
Finances	X	X	X (en partie)	X
Unités de transformation	X	X	X	

Le tableau 1 montre une situation analogue à celle que l'on rencontre dans la plupart des contextes patriarcaux : les femmes ont globalement accès aux ressources de production économique mais elles n'en détiennent pas le contrôle qui reste quasi exclusivement du ressort des hommes. Les données permettent de constater que l'intervention du GRDR, dans cette filière, ne change rien à cette structuration sociale traditionnelle qui s'explique à Canchungo et à Cacheu par des déterminants anthropologiques portées par des représentations socioculturelles et socio-symboliques fortement ancrées dans les visions du monde locaux, comme l'expliquent la majorité des personnes interrogées. Mais, il importe de souligner que la mise en place des unités de transformation a permis aux femmes de CAPO UNIDO et de CATEL MBAYE de "grignoter" des sphères de contrôle sur les ressources productives telles que les finances et les unités elles-mêmes, dans leurs localités. L'inconnu ici (car les données collectées ne permettent pas d'en faire une analyse fine) c'est de savoir, selon les réalités socioculturelles locales, si ces parcelles de contrôle sur les ressources vont s'étendre à d'autres et impacter les inégalités de genre ou se fragiliser avec le retrait de l'appui du GRDR.

Tableau 2 : Répartition des bénéfices à partir des ressources productives dans la filière HDP

Quelles ressources productives ?	Quels bénéfices matériels et immatériels permettent les ressources ?	Qui jouit de ces bénéfices ?	
		Femmes	Hommes
Terres	Revenus - Finances	X	X
	Prestige /Capital social		X
	Pouvoirs		X
Palmiers	Revenus - Finances	X	X
Main d'œuvre	Revenus - Finances		X
	Pouvoirs	X (en partie)	X
Finances	Prestige	X (en partie)	X
	Pouvoirs	X (en partie)	X
Unités de transformation	Revenus - Finances	X (en partie)	X (en partie)
	Pouvoirs	X (en partie)	X (en partie)

Le second tableau, pour ce qui le concerne, expose des aspects très intéressants concernant les enjeux genre de la gouvernance sociale des ressources de production économique à Canchungo et Cacheu. On y voit par exemple qu'au même titre que les hommes, les femmes jouissent de presque tous les bénéfices de l'exploitation desdites ressources, à l'exception des outcomes socioculturellement structurants tels que les pouvoirs et le prestige attachés au contrôle des terres. Les données montrent également

que partout où les femmes jouissent de pouvoirs et de prestige, ces derniers bénéfices sont socialement encadrés voire limités par les normes patriarcales. C'est le sens des propos de cette enquêtée :

« Nous consommons collectivement (dans les familles et/ou les communautés) ce que nous gagnons dans notre travail car c'est notre rôle d'aider nos hommes dans les charges diverses qui les incombent. Cela nous rend fières et permet d'être mieux respectée. » **(Extrait d'entretien. Enquêtée, bénéficiaire membre de l'unité de CATEL MBAYE)**

On peut retenir ici que malgré le sensible renforcement des dynamiques économiques dans la filière HPD (et conséquemment le développement de l'entrepreneuriat des femmes), l'intervention du GRDR n'engendre pas d'effets transformateurs en ce qui concerne les normes socioculturelles d'accès et le contrôle des ressources de production économique dans les localités visitées. En ayant pas d'objectifs et d'effets de transformation des normes de genre, l'intervention concourt à maintenir et à reproduire les inégalités entre les femmes et les hommes dans ce cadre.

- ***Dans le cadre de l'axe « DEL – GVEC – IRMEC » : un accès/contrôle des ressources sans conséquences transformationnelles sur les rapports de sexe***

Dans le cadre de cet axe, l'analyse des données recueillies permet de conclure que, globalement, l'intervention du GRDR produit des effets positifs sur le renforcement des capacités d'accès et de contrôle des ressources de production économique chez les bénéficiaires, en particulier chez les femmes à Canchungo. Il s'agit ici principalement d'accès/contrôle de ressources financières et de structuration des AGR et des groupements de femmes au sein des GVEC. Mais ces effets ne semblent pas affecter la structuration des normes socioculturelles qui déterminent les rapports de genre ; lesquels restent inégalitaires à la défaveur des femmes des localités visitées.

Cette situation s'explique, d'une part, par le fait que l'option primordiale de l'intervention du GRDR dans cet axe n'est pas de remettre en question les fondements des rapports hommes-femmes, particulièrement en ce qui concerne les normes d'accès et de contrôle des ressources. D'autre part, les ressources productives contrôlées ici sont

essentiellement des ressources financières dont les volumes, quoique significatifs (près de 37 millions de XOF, selon un responsable local du GRDR), n'ont pas encore impacté les structures des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes des localités visitées. S'y ajoute que, dans la plupart des cas, les produits générés par ces ressources sont réinjectés, par les femmes, dans les activités reproductives et/ou de soins à leurs communautés. C'est dire que les bénéfices du contrôle des ressources par ces dernières femmes restent capturés par les logiques sociales locales d'assignation sexuelle des tâches, des responsabilités et des charges mentales.

- ***Dans le cadre de l'axe « Programme Habitat » : une analyse genre non opérante***

L'analyse genre n'est ici pas opérante car, de manière générale, les maisons réhabilitées (totalement ou partiellement) ne sont pas des ressources de production économique pour les bénéficiaires. Au contraire, ces derniers en jouissent directement. De toutes les maisons visitées, une seule est actuellement mise en location. D'ailleurs, d'après les locataires, la réhabilitation a eu un effet pervers pour eux parce que à la suite de cela, « *le propriétaire a revu à la hausse le loyer.* » (**Extrait d'entretien. Enquêtée, locataire d'une maison bénéficiaire du programme de réhabilitation de maisons à Canchungo**)

Cette situation est intéressante en raison de ce qu'elle offre comme enseignement en matière de destination des efforts de réhabilitation des maisons. Toutefois, il faut se résoudre au fait que les données recueillies dans le cadre de cet axe ne permettent pas de répondre aux questions directives qui orientent l'analyse de l'intervention du GRDR sous l'angle « accès et contrôle des ressources productives par les femmes bénéficiaires ».

Analyse genre de l'intervention du GRDR (dans les localités concernées par l'étude à Canchungo et à Cacheu) à partir de l'angle « dynamiques d'autonomisation économique et sociale des femmes bénéficiaires »

L'autonomisation, qu'elle soit économique ou sociale, est à la fois un processus et le résultat de ce processus. Elle implique le renforcement des capacités des concernées, en l'occurrence des femmes de Canchungo et Cacheu, à pouvoir décider de l'orientation de leur vie : détermination de leurs priorités, renforcement et valorisation de leurs compétences, empowerment, leadership, participation citoyenne, etc. Sous cet angle d'analyse, les principales questions directrices de l'étude ont été les suivantes : Quels sont les effets majeurs de l'action du GRDR (dans le cadre des axes d'interventions analysés (filrière HDP, DEL-GVEC-IRMEC et Programme Habitat) sur les dynamiques d'autonomisation économique et sociale des femmes bénéficiaires dans les localités visitées ? En quoi ces effets affectent-ils les rapports de genre dans les localités visitées ? Quelles sont les perspectives d'évolution de ces rapports ?

- ***Dans le cadre de l'axe « filière huile de palme » : des dynamiques d'autonomisation économique dans des contextes de domination masculine***

Les données collectées à Canchungo et à Cacheu montrent que l'intervention du GRDR dans la filière HDP, en plus d'améliorer les conditions de travail des bénéficiaires, produit des effets positifs dans le renforcement de leurs capacités financières et économiques. En effet, les femmes interrogées, dans les localités visitées, soutiennent à l'unanimité « *se sentir, financièrement plus confortables, mieux organisées et plus capables* » (**Extrait d'entretien. Enquêtée, bénéficiaire membre de l'unité de CAPO UNIDO**). Du point de vue de l'analyse genre, il est indéniable que l'intervention du GRDR dans cette filière a considérablement boosté le caractère rémunérateur du travail des femmes transformatrices. Or la rémunération constitue un des leviers non négligeables de visibilisation économique et sociale du travail des femmes. Elle occasionne alors la valorisation des activités ainsi qu'une reconnaissance sociale de leur utilité dans la production des ressources économiques. Par là même elle ouvre la possibilité pour les

femmes d'avoir accès à des ressources, matérielles comme symboliques, socialement importantes. Des bénéficiaires interrogées soulignent certains des impacts positifs dans les termes qui suivent, entre autres :

- « Avec les revenus gagnés, je prends en charge des dépenses importantes dans mon ménage. Mon mari apprécie beaucoup cela et me respecte davantage. » **(Extrait d'entretien. Enquêtée, bénéficiaire membre de l'unité de CAPO UNIDO)**
- « Comme je gagne de l'argent par moi-même, je peux m'occuper de mes besoins sans l'aide de personne. » **(Extrait d'entretien. Enquêtée, bénéficiaire membre de l'association de BURNI BALANTE)**
- « Je peux participer, de manière importante et reconnue, à l'entretien de la maison. » **(Extrait d'entretien. Enquêtée, bénéficiaire membre de l'unité de CATEL MBAYE)**

Cependant, les données permettent également de se rendre compte que les dynamiques d'autonomisation économiques notées n'induisent pas nécessairement une réorganisation des rapports de pouvoirs entre les femmes et les hommes. Autrement dit, les améliorations des conditions de travail des femmes et le renforcement de leur pouvoir économique n'entraînent pas leur autonomisation sociale. En effet, à côté de l'important facteur économique, bien d'autres facteurs socioculturels, relatifs aux configurations patriarcales, fonctionnent comme des déterminants décisifs de la subordination et de l'oppression des femmes aux hommes, dans les contextes étudiés.

Or l'intervention du GRDR dans la filière est centrée sur l'allègement de la pénibilité des travaux, le développement technique de l'exploitation de la filière, la rationalisation des choix économiques, etc., toutes choses qui concourent à renforcer la bonne santé économique des activités des bénéficiaires. Mais le renforcement technique et économique à lui seul ne suffit pas pour aider les femmes à s'affranchir des effets limitants de la domination masculine ; laquelle est une valeur structurante dans les contextes étudiés. Dans ces contextes patriarcaux, les données collectées montrent que le « fruit » du travail rémunéré des femmes est grandement la propriété des hommes (des ménages, du foyer ou de la communauté) s'il n'est pas tout bonnement réinvesti par les femmes elles-mêmes dans des activités qui reproduisent et maintiennent la domination des hommes et les inégalités de genre : « s'occuper de son corps pour son mari... », « bien entretenir son foyer et sa belle-famille... », etc. **(Extraits épars d'entretiens avec des bénéficiaires diverses dans les localités visitées).**

- ***Dans le cadre de l'axe « DEL – GVEC – IRMEC » : renforcement des capacités économiques pour l'autonomisation économique et sociale des femmes ?***

Dans le cadre du sous axe DEL-IRMEC comme dans celui des GVEC les données recueillies montrent une double dimension en ce qui concerne les effets de l'intervention du GRDR sur les dynamiques d'autonomisation sociale et économique des femmes bénéficiaires à Canchungo. D'un côté, l'analyse des résultats globaux de l'intervention établit un renforcement des capacités économiques et organisationnelles des bénéficiaires. En effet, les bénéficiaires de l'appui de IRMEC interrogés sont longuement revenus sur les bénéfices économiques qu'ils/elles en ont tirés. Pour ce qui les concernent, les femmes des GVEC visités font clairement montre d'un sens affirmé de l'organisation de leurs pratiques d'épargne et de crédit. Elles sont nombreuses à mettre ces améliorations au crédit du GRDR. De l'autre côté, les données recueillies (témoignages d'expérience et récit de vie en particulier ici) mettent en évidence que le renforcement des capacités économiques et organisationnelles des femmes bénéficiaires n'est pas, pour le moment, susceptible de conduire à des dynamiques solides d'autonomisation économique et sociale de ces femmes.

Cette situation est liée à l'envergure encore à améliorer de l'appui (autant sur le plan technique que matériel) et au fait que ce dernier n'est pas encore inscrit dans une vision stratégique de transformation des normes de genre pour une autonomisation économique et sociale des femmes concernées. Une telle réorientation stratégique ne devrait pas être difficile à opérationnaliser car le dispositif d'intervention en place à travers l'axe DEL-IRMEC-GVEC est pertinent pour conduire les changements.

- ***Dans le cadre de l'axe « Programme Habitat » : l'autonomisation comme angle mort***

Comme souligné antérieurement, le focal du Programme Habitat est la réhabilitation des maisons des bénéficiaires avec comme entrée la notion de vulnérabilité. Au-delà des discussions y relatives faites plus haut, cette entrée a le mérite d'adresser certains

facteurs structurants de la précarité des ménages ou des individus à Canchungo. Ce faisant, il produit indéniablement des effets notables dans l'amélioration de la vie des bénéficiaires. Toutefois, en raison de son orientation vers la satisfaction des besoins pratiques des bénéficiaires très vulnérables au détriment des intérêts stratégiques de transformation des normes de genre, elle semble reléguer au second plan les enjeux et défis de l'autonomisation économique et sociale des bénéficiaires. En effet les données collectées révèlent que, malgré leur poids important dans la transformation des normes de genre vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes, les dynamiques d'autonomisation sociale et économique des bénéficiaires se trouvent aux angles morts de l'intervention du GRDR, à travers le Programme Habitat.

Conclusion générale

La qualité des données recueillies lors du travail de terrain oblige à une conclusion substantielle. Elle sera organisée autour des axes de questionnement des TDR, lesquels ont été discutés et retravaillés lors de l'atelier de *Form-Action*. Ces axes de questionnement sont féconds en ce qu'ils envisagent, d'un point de vue holistique, les enjeux de rapport sociaux de sexe qui structurent les contextes étudiés. En effet, il ressort clairement de l'analyse des données que dans les localités visitées, les inégalités de genre ne résultent pas d'un complot masculin contre les femmes. Ce sont les produits des logiques de socialisation qui font les sociétés en déterminant les attributs et les attentes du masculin ainsi que du féminin. Il importe de garder cela à l'esprit car c'est à cette condition qu'il est possible de travailler à des changements sociaux d'envergure qui toucheront radicalement les structures de la domination genrée à Canchungo et à Cacheu. La responsabilité de tels changements sociaux ne doit pas reposer sur les épaules des hommes ou des femmes en tant que catégories spécifiques, ni sur le GRDR et ses équipes en tant qu'accompagnateurs et impulseurs de changements, mais sur un idéal de transformation des projets de société (y compris dans des structures sociales patriarcales). Pour aller dans ce sens, les données permettent de tirer les enseignements suivants :

A propos de la compréhension/analyse des territoires étudiés : Les terrains visités à Canchungo et Cacheu sont le théâtre de configurations patriarcales qui structurent la vie collective et déterminent les rapports sociaux entre les femmes et les hommes. De telles configurations fondent les inégalités de genre dans une sorte de projet de société culturellement ancré et encadré par des logiques identitaires. Les données recueillies sont illustratives de cette situation. Par exemple, comme vu antérieurement, les modalités sociales de la DST sont localement rendues pertinentes par les représentations sociales à propos de la complémentarité entre les sexes. Ces représentations sont véhiculées par les modes locaux de socialisation et par les stéréotypes de genre dans lesquels les populations puisent les explications des différences vécues entre les femmes et les hommes.

Ainsi, il se comprend aisément que, malgré une claire conscience des inégalités de sexe, ces dernières ne semblent pas être l'objet d'une mobilisation revendicatrice dans les localités visitées. En effet, les logiques de la socialisation patriarcale forment le cadre de sens de ces inégalités qui ne sont pas perçues comme un problème social. Il faut signaler ici que ce qui précède ne veut pas dire que les conséquences négatives des inégalités de genre (perte de pouvoir économique, contrôle, violences basées sur le genre, subordination, etc.) ne sont pas dramatiquement vécues par les femmes. Mais, pour la plupart, ces dernières les prennent comme des conséquences normales de leurs positions de femmes. Dès lors, si l'on perçoit chez les bénéficiaires interrogés un grand désir de changements et d'amélioration des conditions de vie et de participation plus égalitaire à la vie collective de leurs communautés, les données collectées autorisent à conclure qu'il n'y pas dans les zones visitées une mobilisation revendicatrice autour des inégalités de genre. De même, rien dans les informations recueillies et les données analysées ne permet de penser que des évolutions positives et significatives soient à attendre dans le court et/ou le moyen terme. Ceci d'autant plus que les interventions des organisations de développement dans la zone (dont l'intervention globale du GRDR) sont essentiellement orientées vers la prise en charge des besoins pratiques des bénéficiaires ; négligeant leurs intérêts stratégiques dont la prise en charge pourrait plus rapidement aboutir à des transformations socio-structurelles durables.

A propos des capacités de résilience économique et sociale et à l'autonomisation des femmes bénéficiaires : A l'évidence, l'intervention du GRDR à Canchungo et à Cacheu a apporté des changements importants, dans les conditions de vie et de travail des bénéficiaires. Les analyses dans les différents axes ciblés par l'étude l'ont clairement démontré. Ces changements sont notables tant en ce qui concerne l'amélioration des capacités économiques et organisationnelles (y compris l'allègement des tâches) des bénéficiaires que pour ce qui est du renforcement de leurs capacités de mobilisation pour des actions collectives permettant de faire face aux défis de développement dans leurs localités. Mais, malgré son impact positif indéniable et largement salué par les bénéficiaires, l'intervention du GRDR (tous les axes étudiés confondus) a très peu - voire pas vraiment - d'effets sur la transformation de la structuration inégalitaire des rapports de genre dans les territoires visités. D'abord parce qu'à Canchungo et à Cacheu, l'on se

trouve dans des contextes patriarcaux très structurés par la domination masculine, mais aussi et surtout parce que l'intervention du GRDR n'a pas une orientation stratégique de changement des normes de genre défavorables aux femmes et obérant les dynamiques de leur autonomisation économique et sociale.

Les données des enquêtes montrent également que des efforts conséquents restent à être entrepris pour développer des stratégies intersectionnelles permettant de mieux prendre en compte la diversité catégorielle et de parcours de vie des bénéficiaires de l'intervention du GRDR. Il doit en être de même pour ce qui concerne les relais qui travaillent avec l'organisation (les membres du CC et du COS y compris). Cela permettrait par exemple d'améliorer le ciblage des bénéficiaires. En effet, à l'exception des bénéficiaires du programme de réhabilitation de maisons, les bénéficiaires de l'intervention du GRDR ont les mêmes profils généraux que ceux habituellement appuyés par les organisations de développement. L'intervention court ainsi le risque de se retrouver être la proie des « spécialistes » de la capture de l'aide au développement, qu'ils soient des femmes ou des hommes, des groupes ou des individus. Dans ces conditions, bien entendu, l'intervention ne produit pas de changements significatifs et pérennes sur les capacités de résilience économique et sociale des femmes. Les données analysées montrent qu'il en est de même pour ce qui concerne les dynamiques d'autonomisation sociale et économique des femmes. Les programmes/projets du GRDR contribuent, à leur insu, à reproduire et à maintenir, les inégalités de genre à Canchungo et à Cacheu.

A propos des changements relatifs aux dispositifs de gouvernance : Au niveau supra, constitué par l'administration locale, les données mettent à jour une logique classique de gouvernance étatique portée par les mêmes logiques et normes de gouvernance de l'Etat Bissau-guinéen. Les discussions avec l'autorité, de même que les échanges avec certains bénéficiaires montrent que même si l'administration locale s'inscrit dans l'agenda des ODD, les enjeux d'égalité de genre ne semblent pas la priorité de son action de développement. Quoique reconnue pour son importance dans l'atteinte des objectifs locaux de développement, l'intervention globale du GRDR n'a pas de prise sur les modalités de gouvernance insensibles au genre de l'administration locale à Canchungo notamment.

Les comités de quartier, pour ce qui les concerne, ne dérogent pas aux logiques traditionnelles et patriarcales de gouvernance patriarcale. C'est le cas, en particulier, pour les comités de quartier de PUNDAÏ 2 et de BETAM qui ont été étudiés. Dans ces derniers comités, la présence de femmes dans les instances de décision (où elles n'occupent pas la place du leader) marque les efforts d'inclusion de cette catégorie de la population dans les systèmes de gouvernance locaux ; mais elle ne traduit pas une sensibilité affirmée pour ce qui est de l'égalité des sexes. Ceci sans compter avec le fait que dans les localités visitées la gouvernance locale est très sensible à la structuration traditionaliste des pouvoirs (formel comme informel) locaux ; sachant que cette structuration n'est pas figée dans le temps et suit les dynamiques des mutations sociétales en cours. En outre, les données relatives aux modalités de travail des instances de décisions des comités de quartier (horaires, modalités et lieux des réunions, nature du travail, etc.) montrent que les contraintes sexospécifiques des membres ne sont pas prises en considération. Dans ces conditions, il faut s'attendre à ce que les effets négatifs de tels modes non sensibles au genre de fonctionnement soient plus conséquemment ressentis par les femmes que par les hommes.

Le CC et le COS du GRDR, pour leur part, affichent le même profil : une présence de femmes dans les instances de décision mais pas d'orientation stratégique sur le genre. Les entretiens avec les membres de ces organes montrent d'ailleurs un défaut de compréhension profond des enjeux de genre ainsi que des enjeux de l'articulation genre et développement. Etonnant quand on rapporte ce défaut aux discours engagés sur les ODD qui ont été tenus.

Quant à elles, les modalités de gouvernance de la filière HDP et des GVEC donnent des raisons d'espérer des évolutions significatives et favorables à l'égalité femmes-hommes dans un moyen/long terme. En renforçant les capacités économiques (installation d'unités, appuis divers, etc.) et organisationnelles (aide à la structuration des groupements de productrices et aux GVEC) des bénéficiaires, le GRDR a sérieusement contribué à installer ces dynamiques de gouvernance laissant une plus grande place aux femmes. Mais pour le moment, les données montrent que ces dynamiques restent encore plus orientées femmes que genre. Par ailleurs, elles ne sont pas encore portées pour une

orientation stratégique de transformation des normes de genre à l'instar de l'action globale du GRDR à Canchungo et à Cacheu.

La gouvernance des GVEC est un cas symptomatique d'une « orientation femme » plutôt que genre. Par ailleurs, ces organisations sont traversées par des inégalités pouvoir et de légitimité produites et entretenues par les femmes elles-mêmes. Elles constituent ainsi de hauts lieux de consolidation des stéréotypes patriarcaux.

A propos de la démarche du GRDR : L'analyse globale de l'intervention du GRDR (tous les axes étudiés confondus) à Canchungo et à Cacheu permet de conclure que, sur le continuum du genre, cette intervention peut être jugée comme se situant entre une démarche aveugle et une démarche neutre quant au genre. Parfois, elle se montre sensible au genre dans une certaine mesure. Les implications de ces positionnements sur le continuum se lisent dans le tableau suivant :

Aveugle au Genre:	NEUTRE	SENSIBLE	RÉACTIF	TRANSFORMATIF
Une programmation qui ignore les rôles, les droits, les prérogatives, les responsabilités et les obligations et les rapports de pouvoir économiques/ sociaux/ et politiques liés au fait d'être une femme ou un homme ; ainsi que la dynamique entre et parmi les hommes et les femmes, les garçons et les filles.	• Une programmation qui intègre les normes de genre existantes. • Renforce et peut tirer avantages des structures, des systèmes inéquitables de genre préexistants et les divisions de la société relatives au genre. • Ne tient pas compte de la manière dont les rôles et les relations de genre peuvent entraver la réalisation des résultats de la programmation, ni de la manière dont la programmation peut affecter négativement ces rôles et ces relations.	• Une programmation qui s'adapte aux normes de genre. • Travaille autour des différences et des inégalités de genre existantes pour assurer une allocation, des services et un soutien équitable en fonction des différences, des structures, des systèmes et des divisions de pouvoir liés au genre préexistants dans la société. • Conscient de l'effet de l'application de normes de genre inéquitables sur les résultats de la programmation.	• Programmation qui remet en question les normes de genre inéquitables. • Répond aux différents besoins et aux différentes contraintes des individus en fonction de leur genre et de leur sexualité. • Ouvre un espace de discussion, de remise en question et de dialogue avec des structures, des systèmes, des divisions et des relations de pouvoir de genre inéquitables. • Donne aux bénéficiaires l'occasion d'interroger, d'expérimenter et de remettre en question les inégalités de genre.	• Politiques et programmes qui modifient les normes et les relations de genre inéquitables afin de promouvoir l'égalité. • A non seulement l'ambition de transformer le genre, mais a également les ressources, la volonté et la capacité d'institutionnaliser la programmation transformatrice

Les données recueillies montrent que, malgré une volonté critique affirmée, l'approche du GRDR dans les localités étudiées n'interroge globalement ni les enjeux de genre structurant les rapports sociaux locaux ni les effets potentiels de l'intervention sur ces mêmes enjeux. En procédant ainsi, l'intervention globale oscille, sur le continuum du genre, entre des approches portées par des logiques exploitatives (phases aveugle et neutre, comme c'est le cas dans l'axe « Programme Habitat » et/ou l'axe « DEL-IRMEC-GVEC ») qui reproduisent, maintiennent et renforcent les inégalités de genre et des approches portées par des logiques accommodantes (phase sensible, comme c'est le cas

dans l'axe « Filière HDP » et « DEL-IRMEC-GVEC » dans une moindre mesure) travaillant autour des inégalités mais sans les remettre en cause fondamentalement.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Certains relèvent de l'absence d'orientations stratégiques sur le genre de l'intervention du GRDR. Cette absence se traduit de manière pratique au sein des équipes par la faiblesse de la compréhension du genre et de ses implications et les défauts de capacités à appréhender, avec des lunettes genre les réalités sur lesquelles elles travaillent. Sur le plan des orientations politiques de l'organisation l'absence de politique genre (vision, document d'orientation stratégique, politique RH, charte genre, etc.) constitue un facteur handicapant important.

Dans tous les axes étudiés, l'intervention du GRDR est restée dans les logiques classiques des projets de développement, essentiellement orientées vers la satisfaction des besoins pratiques des bénéficiaires en oubliant de problématiser les causes structurelles des déficits que l'on cherche à combler. Or dans les contextes concernés, les inégalités de genre se trouvent parmi les facteurs majeurs de fragilisation des populations pauvres, en particulier les femmes. Sous cet angle, les données recueillies permettent de considérer que l'intervention globale du GRDR répond aux besoins pratiques des bénéficiaires (en particulier en termes de logement, d'activité économique, d'accès aux services, etc.), même si elle ne satisfait pas aux exigences d'une prise en considération de l'intersectionnalité. En revanche, l'intervention ne prend pas en compte les intérêts stratégiques des bénéficiaires; lesquels sont plus à même d'amener à des transformations des normes de genre vers plus d'égalité entre les sexes.

Pour finir, cette étude est intéressante à plusieurs égards et constitue une opportunité importante pour le GRDR d'inscrire son intervention à Canchungo et à Cacheu dans des approches transformatrices des normes de genre qui déterminent les inégalités de genre sur ses terrains d'intervention. Le travail de terrain a permis de constater que l'organisation bénéficie d'un très fort capital d'estime, et de confiance de la part des autorités administratives, des leaders de toutes sortes et des bénéficiaires de son intervention. S'ajoute à cela le caractère historique de son implantation dans les zones étudiées et l'engagement extraordinaire de ses équipes sur le terrain. Tout cela la rend

grandement légitime à porter des orientations stratégiques fortes permettant d'asseoir des modalités d'un développement plus durable et encore plus inclusif. Pour ce faire, l'intervention du GRDR ne peut pas faire l'économie d'un diagnostic genre préalable aux actions ; lequel passera par un examen critique des normes locales de genre, un examen de leurs modes de détermination des rapports sociaux de pouvoir entre les bénéficiaires (femmes, hommes, filles, garçons, dans leurs diversités) et une analyse des effets probable de l'intervention sur les normes de genre examinées. A cette condition, il sera possible d'institutionnaliser au sein du GRDR une approche transversale du genre autant pour ce qui est du fonctionnement de l'organisation que pour ce qui concerne ses projets de développement. Si pour le fonctionnement du GRDR un diagnostic organisationnel genre est un passage obligé, pour ses interventions, l'intégration transversale du genre peut se faire à travers les étapes du cycle des projets : de l'idée de projet à l'évaluation et la capitalisation de l'expérience.

A Canchungo et à Cacheu, les données recueillies montrent à suffisance que les inégalités de genre obèrent les efforts de développement inclusif et durable dans lesquels s'investit le GRDR. Elles travestissent les interventions de développement de l'organisation en en faisant des enjeux d'une compétition sociale à armes inégales et grandement non explicite, entre les bénéficiaires (femmes, hommes, filles, garçons, dans leurs diversités). Ne pas se soucier des inégalités de genre dans son intervention, dans les zones étudiées, équivaut à les maintenir et à les renforcer./.

Recommandations

Suivant les analyses des données recueillies sur le terrain, les recommandations phares peuvent être formulées pour, d'une part développer une culture organisationnelle sensible au genre au sein du GRDR et, d'autre part, pour impulser des dynamiques d'intégration transversale du genre dans ses interventions.

1. *Faire un diagnostic organisationnel genre du GRDR*

Objectif : faire un état des lieux précis des enjeux de genre au sein de l'organisation afin d'élaborer une stratégie de prise en charge des inégalités de genre et de résorption de leurs effets sur le fonctionnement de l'organisation.

Modalité pratique : Organiser une session de diagnostic participatif conduite par un·e expert·e genre.

2. *Mettre en place une politique genre* (qui comprend une vision, des documents d'orientation stratégique, une politique RH sensible au genre, une charte genre, etc.)

Objectif : définir et porter la stratégie genre du GRDR

Modalité pratique : Organiser des ateliers de production, pour donner suite au diagnostic organisationnel

3. *Renforcer la compréhension et les compétences en genre des équipes et des partenaires stratégiques (CC et COS) du GRDR*

Objectif : Amener les équipes et partenaires à avoir une compréhension profonde du genre et des effets des inégalités de genre sur le développement. Les amener à changer de perspective d'intervention à et à développer des réflexes genre.

Modalités pratiques : Organiser des sessions instituées de formation/renforcement, avoir des exigences (quantitatives et qualitatives) sur le genre dans les cahiers des charges des équipes, évaluer de manière incidente les efforts de prise en charge des enjeux de genre, etc.

4. Sensibiliser régulièrement les bénéficiaires sur les enjeux de genre

Objectif : s'inscrire dans une démarche partagée de prise en charge des inégalités structurantes.

Modalités pratiques : Organiser des causeries et des ateliers de partage de connaissances/expériences avec les bénéficiaires (ces ateliers doivent être mixtes et être le plus inclusifs possibles).

5. Institutionnaliser une approche transversale du genre dans les interventions du GRDR

Objectif : mettre la prise en charge des inégalités de genre au cœur de l'intervention du GRDR,

Modalité pratique : Élaborer de manière participative, sous la conduite d'un·e expert·e, une stratégie de transversalisation du genre à travers les étapes du cycle des projets.

6. Tenir un atelier d'élaboration participative d'une théorie du changement (TOC) sensible au genre

Objectif : construire avec les parties prenantes des interventions du GRDR sur le terrain les orientations, les dynamiques, les objectifs et les outils pour un changement des comportements vers plus d'égalité entre les femmes et hommes.

Modalité pratique : organiser des ateliers participatifs, sous la conduite d'un·e expert·e-

7. Elaborer, pour tous les projets/programmes à venir des cadres logiques (CL) sensible au genre et axés sur la TOC développée

Objectif : intégrer de manière transversale le genre dans les interventions du GRDR

Modalité pratique : organiser des ateliers participatifs de construction des CL